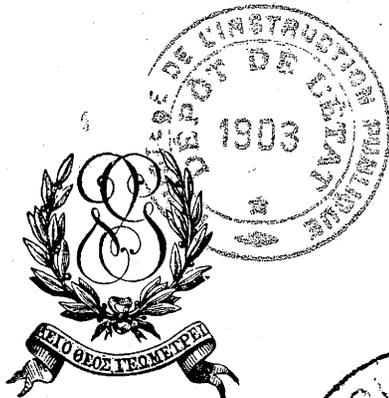


40.893

HISTOIRE
DE
L'OBSERVATOIRE DE PARIS
DE SA FONDATION A 1793,

Par C. WOLF,

MEMBRE DE L'INSTITUT, ASTRONOME HONORAIRE DE L'OBSERVATOIRE.



PARIS,
GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1902

(Tous droits réservés.)

leur étaient dus en raison de cette vente, par suite de l'union du Séminaire d'Orléans au Prieuré de Notre-Dame-des-Champs, dans la censive duquel se trouvaient ces terrains ⁽¹⁾. L'affaire traîna en longueur jusqu'en 1718, où, les droits du Séminaire d'Orléans ayant été dûment établis, le Roy dut lui faire payer la somme de dix-huit cent soixante et onze livres deux sous huit deniers, le 15 juillet 1718. Il faut donc augmenter de cette somme le prix d'achat du terrain.

Le premier soin de Colbert fut d'entourer ce terrain d'un mur de clôture. Les *Comptes des Bâtimens du Roi* donnent l'indication suivante à l'année 1668, col. 207 : « 25 May-12 Juin, à Mazière et Bergeron, accompte de la closture d'une place située hors la porte Saint-Jacques (4 paiemens), 18500 livres. »

De leur côté, les Astronomes de l'Académie s'occupèrent de déterminer l'orientation du monument qu'on allait bâtir dans cet enclos.

« Si une espèce de pompe et cérémonie peut être comptée pour quelque chose en ces matières, rien ne fut plus solennel que les Observations qui se firent le 21 juin 1667, jour du Solstice. Le Roi, pour favoriser pleinement les Sciences et particulièrement l'Astronomie, avait résolu de faire bâtir un Observatoire et la place en était déjà marquée au Faubourg Saint-Jacques. Comme ce bâtiment devait être tout savant, et qu'il était principalement destiné aux observations astronomiques, on voulut qu'il fût posé sur une ligne Méridienne, et que tous ses angles répondissent à certains Alimuths. Les mathématiciens se transportèrent donc sur le lieu le 21 juin. Ils tirèrent une Méridienne et huit Alimuths avec tout le soin que leur pouvaient inspirer des conjectures si particulières. Ils trouvèrent la hauteur méridienne du Soleil de $64^{\circ}41'$ au moins, ce qui donne pour la hauteur du Pôle à l'Observatoire $48^{\circ}49'30''$ en supposant que la vraie déclinaison du Soleil fût de $23^{\circ}30'$ et la réfraction à cette hauteur d'une demi-minute seulement. On trouva que la déclinaison de l'Éguille Aimantée était de $15'$ à l'Occident; toutes ces observations furent la consécration du lieu; les fondemens de l'édifice furent aussi jettés cette année,

(1) Le Prieuré de Notre-Dame-des-Champs, fondé en l'an 1084 par les Bénédictins de Marmoutier près de Tours, occupait primitivement tout l'espace compris entre la rue d'Enfer, la rue du Faubourg-Saint-Jacques (partie sud de la rue Saint-Jacques actuelle), la rue de la Bourbe et la rue actuelle de l'Abbé-de-l'Épée. Lorsque ce terrain fut cédé aux Carmélites en 1602, le titre du Prieuré fut transféré au Collège de Marmoutier, près la Sorbonne, et plus tard, en 1672, ce titre fut réuni au Séminaire d'Orléans.

et l'on en frappa une médaille avec ces mots : *Sic itur ad Astra.* (*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, t. I, p. 43.) »

Les procès-verbaux de l'Académie Royale des Sciences nous donnent les noms des mathématiciens qui firent ces premières observations. « Le Mardy 21 juin 1667, jour du solstice, MM^{rs} Auzout, Frénicle, Picard, Buot et Richer furent dès le matin à l'Uranoscope ou à l'Observatoire, pour tracer une ligne méridienne sur une pierre que M. Couplet avait fait poser pour prendre la hauteur méridienne. » Duhamel (¹), dans son *Histoire de l'Académie*, ajoute quelques détails :

« Cum Observatorii Regii locus jam esset designatus, eò Mathematici 21 Junii anno 1667 solsticii die se contulerunt, ut lineam meridianam in lapide quadrato ad eam rem destinato et cura D. Couplet collocato, delinearent. Duplicis sextantis ope octo solis altitudines et octo azimutha ante meridiem, post meridiem quoque solis altitudines sumptæ et azimutha totidem quæ prioribus respondebant. Qua quidem ratione octo lineæ meridianæ sibi mutuo parallelæ sunt delineatæ; duæ tantum ex iis paululum versus Occidentem, quantus fere est apex circini, ad se mutuo inclinabant; tres ex iis linæ paulo altius lapidi sunt incisæ, ut ædificii situs ad cœli plagas, uti par erat, componeretur.

» Acus magnetica his linæis applicata paululum versus Occidentem declinare visa est, sed non amplius quam 15 minutis ab his deflectebat.

» Altitudo solis meridiana 64 grad. 41 m. reperta est, ex qua si subduxeris 23 grad. 30 m. (si ea sit vera declinatio solis), restabunt 48 grad. 49 m. pro altitudine poli, seu loci illius latitudo. Quod si declinatio solis sit 23 gr. 29 m., in Observatorio poli altitudo erit 48 gr. 50 m. vera nimirum, non apparens tantummodo.

» Eodem anno Observatorii fundamenta jacta sunt, quod testatur numismatis tum incisi inscriptio his verbis :

*Sic itur ad Astra
Turris siderum speculatoria
Anno MDCLXVII. »*

Ces procès-verbaux officiels de l'opération sont incomplets en ceci qu'ils n'indiquent pas comment les Académiciens ont pu tracer les azimuts sur la pierre préparée par Couplet. Il faut les compléter par ce que nous apprend Delisle dans sa Notice manuscrite sur Picard (*Arch. de l'Observatoire*, A. 1. 1-10) :

« On fit porter pour cela à l'Observatoire le sextant de l'Académie de 6 pieds de rayon, tout en fer excepté le limbe qui estait de cuivre. M. Picard

(¹) DUHAMEL, *Regiæ scientiarum Academiæ Historia*, anno 1667, p. 28.

avait aussi apporté le sextant qui lui appartenait, qui était apparemment celui dont il s'était servi dans l'observation de l'éclipse de Soleil du 8 avril 1652. Ces deux instrumens servirent à tracer la méridienne par le moyen des azimuts que l'on marquait par l'ombre d'un fil à plomb, en même tems que l'on observait des hauteurs égales du Soleil devant et après midy. A midy, on observa la hauteur méridienne d'où l'on conclut la hauteur du pôle en supposant la déclinaison et sans avoir égard à la réfraction ⁽¹⁾ ni à la parallaxe.

» Les deux sextants dont je viens de parler n'étaient point encore à lunette; ce n'ayant été que dans le courant des mois de juillet, Aoust et Septembre 1667 que M. de Roberval s'avisa de substituer des lunettes à la place des pinnules anciennes [ainsi que je crois l'avoir prouvé dans la *Vie de M. de Roberval* ⁽²⁾]. »

Le Monnier, dans son *Histoire céleste*, dit également que les sextants dont on fit usage à cette occasion n'avaient que des alidades à pinnules.

Le plan de l'Observatoire fut dressé par Claude Perrault, qui fit exécuter un modèle en bois du bâtiment pour être mis sous les yeux du Roi et des Académiciens. Ce modèle fut payé 620^{fr} à d'Anglebert (*Comptes des Bâtimens du Roi*, t. I, col. 276). La maçonnerie en fut exécutée par André Mazière et Antoine Bergeron, qui construisaient aussi le Louvre. La surveillance des travaux était confiée à Antoine de Sainte-Marie, préposé aux bâtimens royaux; après sa mort en 1675, elle passa à Foucault (*Comptes des Bâtimens du Roi*).

« Dans la construction de l'Observatoire, nous dit Germain Brice (*Description de la Ville de Paris...*, 8^e édition, in-12, t. III, p. 132; MDCCXXV), on a employé que des pierres d'élite, posées par assises égales et continuées dans toute l'étendue des faces de l'édifice, ce qui était sagement pratiqué par les Anciens, comme une chose qui servait beaucoup à la longue durée des bâtimens. . . . Dans toute la construction de l'Observatoire on a employé ni fer, ni bois, et l'on a voûté partout, avec un extrême soin. »

Lister fait la même remarque :

« C'est un bel édifice dont les voûtes et les escaliers tournans sont

⁽¹⁾ Fontenelle dit le contraire dans *l'Histoire de l'Académie*.

⁽²⁾ C'était une prétention de Delisle d'attribuer à Roberval l'application des lunettes aux cercles divisés. Les preuves qu'il en donne dans ses manuscrits ne sont nullement probantes, et son opinion n'a point été adoptée; cette invention doit être mise au compte de Picard et d'Auzout.